

Militärische Bekanntmachungen = Communications militaires

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen
Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz.
Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **47 (1939)**

Heft 44

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

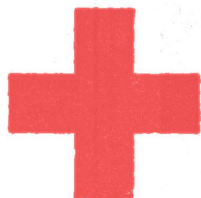
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DAS ROTE KREUZ LA CROIX-ROUGE

Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes
und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera e
della Federazione svizzera dei Samaritani.

Organ da la Crusch-Cotschna svizra e
da la Lia svizra dals Samaritauns.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizra

SCHWEIZERISCHER SAMARITERBUND
ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS

OLTEN

Martin-Distellstr. 27 - Postcheck Vb 169 - Telephon 5.33.49

FEDERAZIONE SVIZZERA DEI SAMARITANI
LIA SVIZZRA DALS SAMARITAUNS

Erscheint wöchentlich. Abonnementspreis Fr. 2.— per Jahr, Einzelnummer 20 Cts. Redaktion: Zentralsekretariat des Schweizerischen Roten Kreuzes, Taubenstrasse 8, Bern. Administration und Annoncen-Regie: Rotkreuz-Verlag, Buchdruckerei Vogt-Schild A.-G., Dornacherstrasse, Solothurn, Postcheck Va 4, Telephon 2.21.55 — Publication hebdomadaire. Prix d'abonnement frs. 2.— par an, prix du numéro 20 cts. Rédaction: Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, 8, Taubenstrasse, Berne. Administration et Publicité: Editions Croix-Rouge, Imprimerie Vogt-Schild S.A., Soleure, Compte de chèques Va 4, Téléphone No 2.21.55

Militärische Bekanntmachungen - Communications militaires

Rotkreuz-Chefarzt

Médecin en chef de la Croix-Rouge

Instruction n° 3

aux sections de la Croix-Rouge suisse

1^{re} Lors de la séance qui a eu lieu à Berne, le 12 septembre 1939, avec les comités de guerre des sections, j'ai insisté énergiquement pour que tout le matériel de la Croix-Rouge destiné aux infirmeries des troupes ou réclamé par des commandants passe, sans exception, par la voie du service.

Malheureusement je constate que dans plusieurs localités cet ordre n'a pas encore été respecté. Il m'est ainsi impossible de faire un contrôle central du matériel.

Je suis donc obligé de vous rappeler une fois de plus formellement que le droit de disposer du matériel de la Croix-Rouge comprenant également tout le matériel des sections, n'appartient qu'à la direction du service de santé de l'armée. Dans un article du n° 41 de notre journal *La Croix-Rouge*, j'ai clairement expliqué la position des sections vis-à-vis de l'armée. Veuillez en particulier vous conformer exactement aux chiffres 2 et 3 de cet exposé.

On devra faire savoir aux instances militaires, désirant du matériel, qu'il faut suivre mes instructions strictement; en respectant la voie du service, ils obtiendront ce dont ils auront besoin.

2^e Déjà avant la mobilisation, quelques sections avaient reçu l'autorisation de livrer occasionnellement du matériel aux commandements de place par exemple. Le médecin en chef de l'armée demande à présent qu'on fasse rentrer ce matériel et qu'il soit mis à l'entière disposition du service de santé pour d'autres utilisations.

Veuillez donc exécuter cet ordre et me faire part de son exécution lors de votre prochain rapport d'augmentation du matériel.

3^e Dans différentes sections les dépôts de matériel augmentent d'une manière réjouissante. J'ai pu me rendre compte, personnellement, qu'on travaille et qu'on s'occupe des collectes avec beaucoup d'enthousiasme et de zèle pour la Croix-Rouge. C'est pourquoi j'aimerais exprimer à cette occasion mes remerciements les plus sincères, ainsi que ceux du médecin en chef de l'armée pour cet important appui et je vous prie de bien vouloir les communiquer à vos nombreux collaborateurs et collaboratrices.

C'est pour nous une grande satisfaction de nous voir entourés de tant d'aides aussi actives et cela nous permet d'envisager avec confiance les importants devoirs et les obligations dont nous devons encore nous acquitter. Dans les temps présents, nous apprécions à sa juste valeur cette collaboration indispensable des femmes suisses.

Le médecin en chef de la Croix-Rouge
Denzler, lt.-col.

Quelques impressions d'une éclaireuse

Par Valentine Weibel

Dimanche 3 septembre, deuxième jour de la mobilisation. A la gare de Cornavin arrivent une trentaine d'éclaireuses genevoises aux blouses bleues, chargées de musettes et de gros sacs.

On nous demande: «Partez-vous pour un camp?» — «Mais non, nous sommes mobilisées.»

Nous occupons d'emblée deux grands compartiments. Malgré le plaisir de se revoir après les vacances, la terrible inconnue pèse sur chacune: la guerre va-t-elle se déclencher? Pour la première fois, nous présentons, l'une après l'autre, notre livret militaire, qui produit le miracle de nous faire voyager «à l'œil» sur les C. F. F. Nous entonnons le plus grave de nos chants:

J'ai promis d'aimer mon pays,
Mon Léau pays si familier,

Je lui donnerai ma jeunesse,
Ma force vive et mon effort,

• • • • •

• • • • •

Bientôt les questions vont leur train: «Cheftaine, que ferons-nous là-bas? Combien de temps y resterons-nous?» De l'éclaireuse aux commissaires, on ne sait qu'une chose sur la tâche de demain: il faut être prête. Nous n'avons pas d'autres renseignements que ceux qui figuraient sur les feuilles d'engagement signées par nous le printemps dernier. A ce moment, la *Croix-Rouge suisse* avait fait appel à la Fédération des Eclaireuses suisses pour lui demander d'inviter ses membres, de plus de 18 ans, à contracter des engagements volontaires les mettant à disposition des établissements sanitaires militaires en cas de mobilisation. Les personnes qui avaient conclu ces engagements devaient se présenter sur une place de rassemblement déterminée le deuxième jour de la mobilisation; elles auraient un livret militaire, elles auraient droit à une solde correspondant à leurs fonctions, ainsi qu'aux prestations de l'assurance militaire.

Voici la gare de... rectifions l'allure et chargeons les sacs. Sur le quai, descendent en masse les infirmières, les samaritaines et les éclaireuses, elles se mettent en marche en une longue cohorte. Le train